



CSE du 5 JUILLET 2012

Déclaration du SNUipp- FSU

Monsieur le Ministre,

Aujourd'hui, s'ouvre officiellement la grande concertation qui doit conduire notre pays à se doter d'une nouvelle loi d'orientation et de programmation sur l'école. Le Président de la République a fait de l'Education et de la jeunesse une de ses priorités pour assurer notamment une réelle justice et cohésion sociale dans notre pays. Voilà une belle idée. Car chacun sait ce que produit notre système scolaire. Et le phénomène n'est malheureusement pas nouveau. Notre école a la singularité de fournir une élite scolaire tout en laissant sur le bord du chemin nombre d'élèves souvent issus des milieux défavorisés. Malgré l'engagement des enseignants, l'école butte sur ce noyau dur de la difficulté scolaire. L'école ne fabrique pas des inégalités, qui sont déjà en germe dans les conditions de vie économique et sociale des familles, mais elle n'arrive pas à les réduire. Pire, parfois, elle les accroît.

Cette situation est inacceptable. D'autant que les élèves en grande difficulté sont ceux qui alimentent les sorties sans qualification. Dans une société où destin scolaire et destin social sont liés, ces jeunes deviennent alors plus vulnérables au chômage et à la précarité. L'échec scolaire a donc un coût. Il est économique. Mais il est surtout social et humain.

Le SNUipp-FSU s'engagera dans cette concertation avec détermination afin de changer cette donne insoutenable. Nous souhaitons que la nouvelle Loi fixe à notre école des objectifs clairs qui rassemblent notre pays : parents, enseignants, acteurs de la communauté éducative. Il s'agit que notre école fasse réussir tous les élèves et mette fin aux sorties sans qualification tout en augmentant le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur.

Chacun peut s'accorder sur le fait que l'Etat doit garantir à toutes les familles que leurs enfants sortiront du système éducatif en maîtrisant des incontournables qui permettent de faire sens, de faire société et de faire culture.

Une culture commune est possible, et ne sera commune que si on la précise et que si on s'assure qu'elle constitue un socle pour tous les élèves. Une fois définie, reste le débat essentiel, la question majeure, la vraie difficulté, que personne ici ne peut balayer d'un revers de la main, et qui est de savoir comment y parvenir. Comment amener TOUS les élèves à maîtriser des savoirs et compétences incontournables. Là est l'enjeu de justice scolaire autant que de justice sociale.

Tout ce qui se joue dans les premières années, petite enfance, école maternelle et élémentaire est essentiel même si le collège et le lycée qui connaissent leurs difficultés doivent aussi évoluer. Mais, à l'école primaire se jouent les premières réussites, les

premières préventions face aux difficultés. C'est là que se nouent, au cours des premières années, le rapport à l'école, le lien aux familles, le langage, l'appétit d'apprendre...

C'est pourquoi nous souhaitons que l'engagement du Président de la République, à faire de l'école primaire la première grande priorité, soit tenu et inscrit dans la Loi. Pour notre école primaire, il s'agit de définir des objectifs clairs et de les traduire par des mesures concrètes dans la durée.

De nouveaux contenus d'enseignement ambitieux pour tous les élèves et lisibles pour les parents, cohérents avec les enjeux de notre siècle, dans une scolarité renouant avec la notion de cycles, respectueuse des rythmes d'apprentissage des enfants.

Une école maternelle dont il faut redéfinir l'identité, réaffirmer les objectifs et les formes pédagogiques propres afin qu'elle remplisse ses missions d'apprentissage, de développement sensoriel, moteur, intellectuel et langagier des enfants, d'épanouissement, de mise en confiance des élèves. Il faut inverser la tendance d'une primarisation de l'école maternelle, des apprentissages prématurés et des évaluations à tout va dont pâtissent les élèves les plus fragiles. Nous demandons aussi de garantir le droit à la scolarisation des moins de trois ans dans les zones difficiles et pour les familles qui le demandent. Il faut développer des collaborations fructueuses avec les professionnels de la petite enfance pour mieux prendre en compte les besoins des tout-petits.

Le lien aux familles constitue aussi un atout majeur pour la réussite des élèves. Pour accompagner positivement la scolarité de leur enfant, les parents, notamment ceux qui sont le plus éloignés de la culture scolaire, doivent se sentir en confiance et plus à l'aise avec l'école. Cette dimension du métier d'enseignant doit être concrètement reconnue par de la formation mais aussi par l'institution en intégrant ce temps au temps de service des enseignants du premier degré qu'il faut redéfinir et alléger. L'école doit devenir une école du bien apprendre pour les élèves et du bien enseigner pour les enseignants, une école où les questions d'estime de soi, de respect, de dignité, ne sont pas reconnues comme essentielles.

La dimension territoriale des politiques scolaires et éducatives mérite une attention particulière. Les résultats de notre école ne s'amélioreront pas sans faire porter des efforts conséquents et cohérents sur les territoires qui concentrent les difficultés. Il faut refonder l'Education prioritaire, clarifier les partenariats et les collaborations avec les collectivités locales avec le souci de lisibilité et d'égalité des politiques mises en oeuvre. Tout cela est indispensable, notamment dans la perspective de révision des rythmes de l'enfant.

Les inégalités de moyens dont disposent les écoles ne peuvent perdurer. Crédits pédagogiques, équipements informatiques, bâti et architecture scolaire : les inégalités entre écoles ont la dent dure. La loi devra être exigeante de ce point de vue avec la rédaction d'un cahier des charges minimum pour une école du XXI^{ème} siècle : équipement, architecture ou confort, facteurs de bien être des élèves et d'un meilleur climat scolaire.

Les objectifs assignés à l'évaluation doivent être clarifiés. Les outils utilisés ne doivent souffrir d'aucune contestation. Le système d'évaluation n'a pas pour but de classer ou prédire les destins scolaires ou même mettre les écoles en concurrence en les pilotant par des indices de performances. Les évaluations doivent être conçues, tantôt comme un outil pour aider les enseignants à comprendre les réussites et les difficultés des

élèves, tantôt pour analyser les forces et les faiblesses de l'école mais toujours avec l'objectif d'être au service d'une meilleure réussite des élèves. Les évaluations des élèves, du système et des enseignants ne sont pas de même nature. Les modalités ne peuvent être les mêmes ; aucune confusion de doit subsister.

Fixer des objectifs est donc incontournable. S'y tenir sera indispensable. Tout cela, nécessite un engagement budgétaire à la hauteur de la refondation de l'école et de la priorité accordée au primaire. Tout le monde connaît le sous-investissement, le sous-encadrement dont est victime l'école primaire. Une réelle politique de programmation de nombreux recrutements, et donc de création de postes, doit être engagée et ce pour combler notre retard et ouvrir la voie à de nouvelles possibilités de fonctionnement de l'école primaire. Il faudra aussi très vite que les enseignants aient les moyens d'agir.

Des mesures concrètes doivent voir le jour dans les écoles : amélioration des conditions d'exercice du métier avec des effectifs allégés, des nouveaux fonctionnements notamment à travers le « plus de maîtres que de classes », que le Président de la République lui-même a repris dans ses propositions, reconstruction d'une réelle formation professionnelle initiale et continue des enseignants, développement du travail en équipe, création de nouveaux métiers aux côtés des élèves et des enseignants notamment pour le handicap ou la direction d'école, reconnaissance de la valeur et de l'engagement professionnel des enseignants avec une revalorisation salariale indispensable ... Autant de sujets à revoir, autant de leviers à actionner.

Enfin, qui veut faire avancer l'école doit admettre un principe. On ne change pas l'école à grand coup de baguette magique, ni en puisant dans les vieilles recettes du passé d'un âge d'or fictif, ni à l'inverse en faisant table rase du passé comme si tout devait être renié dans l'école actuelle. Pour faire avancer l'école, il faut s'appuyer sur ce que l'école sait bien faire et sur ses enseignants. Ils constituent l'atout majeur de l'école. Ce sont eux qui font l'école, eux qui se mobilisent pour faire jaillir du regard de leurs élèves une étincelle, eux qui ne renoncent jamais face aux difficultés. Ils ont de l'enthousiasme, de l'inventivité, une extraordinaire capacité d'évolution. Cette loi et surtout la politique éducative qui sera menée doit être l'occasion de leur redonner de la confiance et de la reconnaissance afin qu'ils retrouvent la fierté de bien faire leur métier.

